

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 9

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1999

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1999

8^e circonscription Sections Abeille fribourgeoise, La Broyarde

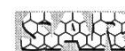
Résultats

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nbre col.</i>	<i>Cat.</i>	<i>Points</i>	<i>Médaille</i>
Burgy	Paul	12	1	95	or
Guex	Jean-Claude	11	1	95	or
Laederach	Charles-André	16	1	95	or
Emery	Jean-Claude	16	1	94	or
Moulet	Xavier	10	1	94	or
Cudré	Jacques	14	1	93	or
Berset	Gabriel	12	1	91	or
Collaud	Michel	16	1	91	or
Herren	Rose	8	1	91	or
Mettraux	Jean	20	1	91	or
Rossier	Paul	19	1	88	argent
Abriel	Jean	14	1	85	argent
Giroud	Gaston	30	2	146	or+verveil
Uldry	Alfred	25	2	143	or
Brasey	Jean-Claude	80	2	142	or
Rossier	Michel	45	2	141	or
Bugnon	Henri	30	2	140	or
Müller	Ernest	24	2	139	or

Le président du jury:
Fernand Bovy

Le délégué de l'AD:
Jean-Michel Genolet

Le secrétaire du jury:
Gaston Giroud



8^e circonscription

Section La Broyarde

Bürgy Paul

1482 Cugy

Apiculteur depuis 1996

12 colonies DB

Altitude 470 m



Cet apiculteur, jeune retraité, a placé une partie de ses ruches en lisière de forêt qu'il possède. En enlevant quelques jeunes sapins la situation sera idéale. L'autre partie des ruches est placée dans son verger. Les deux emplacements sont très bien orientés.

Propreté et présentation irréprochable des ruches. Le renouvellement des rayons se fait régulièrement. Manque quelques rayons de réserve. Les populations sont douces et fortes. Suite au mauvais mois d'avril, la compacité manque mais la disposition est bonne et les provisions présentes.

Quelques reines marquées, achetées chez des moniteurs, renouvellent périodiquement l'ensemble des majestés. Les annotations de récolte pourraient être plus détaillées. Avec un matériel complet, propre et bien présenté, l'extraction se fait à domicile.

Les visites des colonies sont consignées sur formule ad hoc et la comptabilité est conforme. Les connaissances théoriques sont bonnes. Malgré le peu d'années de pratique apicole, sa façon de travailler est correcte; peut-être un peu impressionné par le jury.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 = 95 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

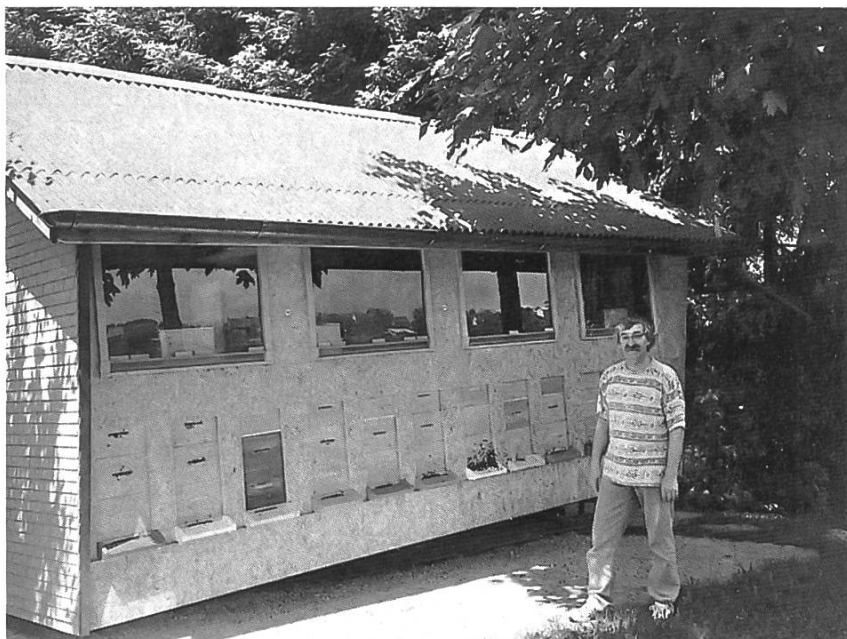
Guex Jean-Claude

1474 Bollion

Apiculteur depuis 1990

11 colonies WarGG
(divisibles)

Altitude 600 m



Un joli sentier pavé nous conduit vers un magnifique pavillon orienté au sud-est et bien aménagé. Un rideau de sapins le protège de la bise. A l'entrée, surprise: tout est rangé, propre, lumineux. Notre regard se porte immédiatement sur un alignement de ruches insolites. Qu'est-ce que cela? « Mes ruches, dit-il, sont à l'origine une réalisation de l'abbé Warre qui a été reprise par M. Gatineau et finalement améliorée par mes soins. D'où son appellation WarGG. »

Rayons: tout est neuf, donc propre. Les populations, bien qu'irrégulières, semblent s'y plaire, puisqu'elles nous accueillent paisiblement. Compacité, disposition, pollen et provisions, tout y est. L'introduction de reines de station a débuté l'an dernier et se poursuivra certainement.

Les annotations de conduite des ruches comme des récoltes sont détaillées. Le laboratoire intégré dans le rucher est équipé de matériel neuf et propre. La comptabilité est parfaite, les connaissances théoriques sont bonnes pour ce philosophe, conseiller apicole de la dernière génération. La pratique apicole si elle manque d'années d'expérience est en devenir.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 8 - 10 - 10 - 10 - 8 = 95 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Laederach Charles-André
1580 Oleyres
Apiculteur depuis 1978
16 colonies Bürki
Altitude 550 m



C'est à Oleyres que nous rencontrons M. Laederach, mécanicien. Ce village est vaudois avec une particularité : quelques maisons sont construites sur le canton de Fribourg et font partie de la commune de Domdidier.

Ce pavillon est situé sur sa propriété et orienté au sud-ouest. L'aménagement et l'accès sont super.

A l'intérieur règnent l'ordre et la propreté. Les ruches sont très bien présentées et propres, mais les colonies un peu faibles. Les rayons, garnis de pollen et réserves, sont renouvelés régulièrement.

Au deuxième passage, deux reines achetées chez un éleveur de la région sont déjà changées. Le résultat ne se fait pas attendre, couvain et comportement sont prometteurs.

Les annotations de la récolte, des colonies et la comptabilité sont claires. Bien présenté, le matériel est en ordre. Cet apiculteur, pas stressé du tout, a une bonne pratique apicole.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 8 = 95 points. Médaille d'or.

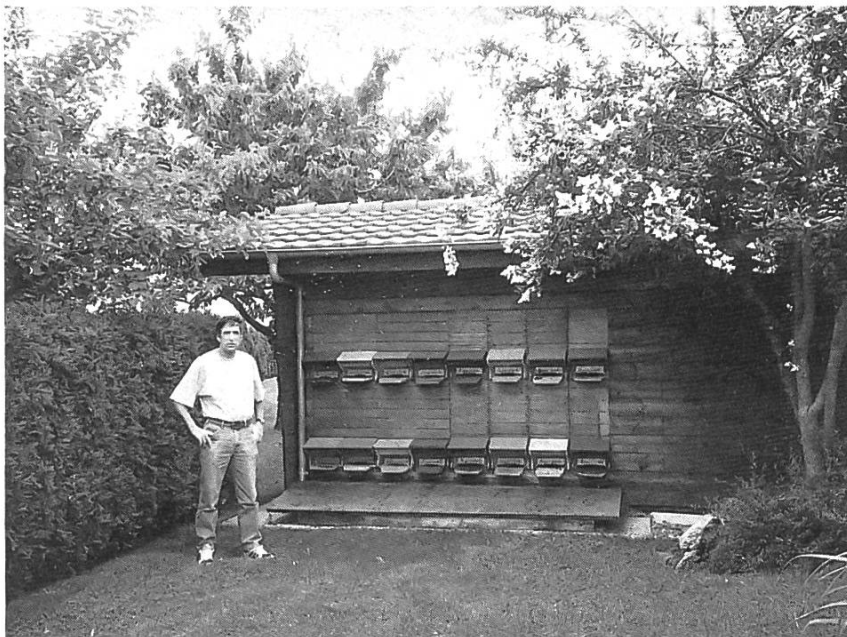


8^e circonscription

Section La Broyarde

Emery Jean-Claude

1542 Rueyres-les-Prés
Apiculteur depuis 1976
16 colonies Bürki
Altitude 450 m



Cet apiculteur, inspecteur suppléant, a installé son rucher, contenant 16 ruches Bürki, à proximité de son domicile. Entouré d'arbres fruitiers, il est protégé des vents mais un peu ombragé. Aménagé et orienté comme il se doit, l'accès en est très facile.

Les ruches comme l'ensemble de l'exploitation sont d'une présentation impeccable. Les réserves sont bonnes. Les populations un peu faibles, mais la valeur des reines est là; ce qui est démontré par un comportement digne de la carniolienne, du couvain compact et une disposition fidèle au schéma idéal. Le renouvellement est systématique.

Au deuxième passage, les colonies sont meilleures. Les essaims, bâtis à neuf, sont prêts pour la suite de la saison.

Les annotations de récolte, les visites des colonies sont inscrites et bien détaillées. Les connaissances théoriques sont valables. La comptabilité n'est pas complète.

Cet apiculteur, employé DAT, travaille calmement et en collaboration avec les moniteurs.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 = 94 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section Abeille fribourgeoise

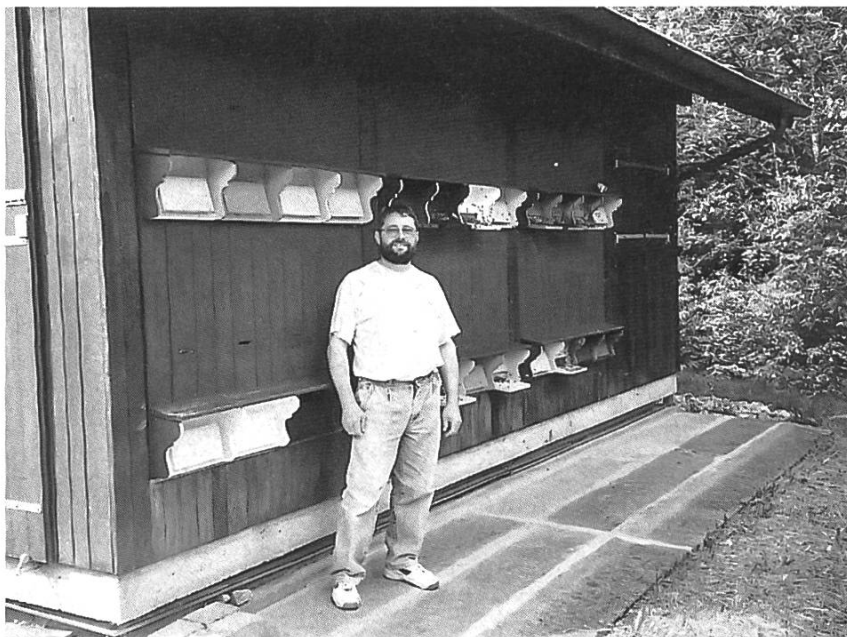
Moulet Xavier

1728 Rossens

Apiculteur depuis 1990

10 colonies Bürki

Altitude 740 m



Surplombant le barrage de Rossens, ce rucher est très bien situé, orienté comme il se doit et à l'abri des vents. Nous y accédons par un sentier assez pentu. L'extérieur est aménagé au mieux de la configuration du terrain.

A l'intérieur tout est ordonné. Les ruches sont très bien entretenues. Le renouvellement des rayons se fait. Le couvain est compact et les réserves de pollen et de miel sont suffisantes. Les reines sont marquées et changées, elles sont toutes achetées chez un éleveur. Les abeilles sont calmes. Vu la grande place disponible à l'intérieur, l'extraction se fait au rucher. Le matériel est complet et propre. Le local de conditionnement et de stockage est correct.

Les annotations et la comptabilité peuvent être améliorées. Les connaissances théoriques sont à compléter. La pratique apicole est bonne.

Fait rare qui mérite d'être signalé, cet apiculteur, employé chez Swisscom, garde depuis 1996 2 kg de miel par année afin de suivre l'évolution de son produit.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 8 = 94 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section Abeille fribourgeoise

Cudré Jacques

1742 Autigny

Apiculteur depuis 1978

14 colonies Bürki

Altitude 700 m



Comptable de formation et vice-président de la société, M. Cudré nous montre un magnifique rucher. Il est implanté sur la terre du voisin agriculteur avec qui il s'entend très bien. Afin d'obliger ses abeilles à s'élever rapidement et ainsi importer le moins possible, il a planté une haie de thuyas. Orienté au sud-est, plein soleil du matin, ce rucher est dans une situation idéale. A quelques mètres de là, sur sa propriété, M. Cudré a mis à l'enquête un pavillon destiné, pour moitié, au matériel de jardinage et l'autre moitié, comme laboratoire et au conditionnement du miel. Pour cette année encore, il extrait dans le local disponible. Le matériel d'extraction est neuf et le conditionnement sera amélioré avec le nouveau pavillon.

L'accès est facile. L'extérieur est propre. A l'intérieur tout est ordonné et net. Les ruches sont propres. Le couvain est compact, les provisions sont justes. Les reines sont marquées et changées régulièrement. Les annotations de la récolte, des colonies et la comptabilité sont claires. La pratique apicole est bonne.

Lors de notre deuxième passage, les essaims sont enruchés à neuf et toutes les colonies aptes à poursuivre la saison.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 - 10 - 9 = 93 points. Médaille d'or.

8^e circonscription

Section La Broyarde

Berset Gabriel

1483 Montet

Apiculteur depuis 1996

12 colonies Bürki

Altitude 450 m



Voilà un rucher un peu spécial. Construit dans un hangar existant, les planches d'envol se trouvent à 30 cm du sol vu la déclivité du terrain. Cela ne gêne en rien les abeilles.

Vu l'espace disponible, l'intérieur est aménagé au mieux des possibilités offertes. Le local d'extraction est attenant au rucher et le local de conditionnement se trouve au sous-sol de sa maison. Le matériel est neuf et propre.

Apiculteur et retraité depuis peu, les ruches ont été achetées, certaines ont déjà été remplacées. Les rayons sont bien renouvelés. La disposition du couvain, du pollen et des provisions, tout est correct. Pour diminuer la nervosité de ses colonies, M. Berset achète chaque année des reines chez le moniteur-éleveur.

Un petit regret toutefois, les annotations et la comptabilité ne sont pas mises en évidence.

La pratique apicole va en s'améliorant au fil des années.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 8 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8 = 91 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Collaud Michel
1566 St-Aubin
Apiculteur depuis 1983
16 colonies Bürki
Altitude 450 m



Le président de la Broyarde, mécanicien, nous fait visiter son joli rucher. Idéalement situé et orienté, ce pavillon d'accès facile est bien aménagé et entouré d'arbres fruitiers.

Dans les ruches quelques cadres mériteraient d'être changés, par contre les réserves sont suffisantes.

A cause de l'essaimage, les populations sont faibles et nerveuses. Le couvain manque un peu de compacité. Les reines sont marquées et changées.

Au deuxième passage, les essaims sur cires neuves, avec des réserves, sont prêts pour une nouvelle « carrière ».

Les annotations de la récolte et le rendement moyen sont simples. Le matériel d'extraction est correct et correspond à l'exploitation.

Les annotations concernant les colonies et la comptabilité sont claires. Les connaissances théoriques sont bonnes et la pratique aussi.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 = 91 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Herren Rose

1470 Estavayer-le-Lac

Apicultrice depuis 1965

8 colonies Bürki

Altitude 450 m



Ce petit rucher, orienté au sud-est, est très bien situé. M^{me} Herren, la seule apicultrice du groupe, peut voir, de sa cuisine, les essaims s'envoler. L'aménagement extérieur est soigné et facilite l'accès. Les décorations et armoiries ornent la façade.

L'intérieur est propre et rangé. Dans les ruches, les rayons pourraient être changés plus souvent. Les populations sont un peu faibles et nerveuses. Quelques reines sont achetées régulièrement chez les moniteurs.

A la deuxième visite, les populations sont meilleures et tranquilles. Les essaims sont sur cadres neufs et entièrement bâtis. Les annotations de la récolte sont faibles.

Un laboratoire judicieusement agencé avec un matériel propre complète cette petite exploitation. Les connaissances théoriques sont bonnes et la pratique apicole est satisfaisante.

Depuis vingt ans M^{me} Herren est secrétaire de la société.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 - 9 - 9 = 91 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

**Section
Abeille
fribourgeoise**

Mettraux Jean

1754 Avry-sur-Matran
Apiculteur depuis 1960
20 colonies Bürki
Altitude 660 m



Cet apiculteur, retraité, membre du comité et inspecteur suppléant, nous présente 20 colonies Bürki. Son rucher, situé près de la maison, est orienté comme il se doit. A l'extérieur, quelques essaims sont en situation provisoire. Le local d'extraction, un peu petit, est attenant au rucher. Le matériel est en ordre et propre. Le conditionnement et le stockage peuvent être améliorés.

Les ruches, affaiblies par l'essaimage, sont nerveuses. Les cadres mériteraient d'être changés plus souvent.

Au second passage, la situation est rétablie. Malgré des réserves de pollen quelque peu faibles, le couvain est compact. Les essaims, sur cires neuves et entièrement bâties, ont fière allure.

Les reines, marquées, sont changées régulièrement. Chaque année, il en achète quelques-unes chez un moniteur et en élève aussi lui-même.

Les annotations de la récolte et des visites sont faites. Les connaissances théoriques sont valables.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 8 - 9 - 8 = 91 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Rossier Paul

1471 Cottens

Apiculteur depuis 1955

12 colonies Bürki

7 colonies DB

Altitude 710 m



M. Rossier, retraité, possède deux ruchers, un à Cottens, l'autre à Montagny, au lieu dit Bois-Girard où se trouve la ferme paternelle.

La première visite se fait à Cottens. La situation et l'orientation ne sont pas idéales. L'accès n'est pas aisé. Les ruches sont d'un âge déjà avancé et l'entretien devient difficile. A l'intérieur quelques vieux rayons sont présents, par contre les réserves sont bonnes. Les populations un peu faibles et nerveuses conviennent malgré tout, un couvain compact dispose en suffisance de pollen et nourriture. La valeur des reines peut être améliorée. Le renouvellement et le marquage se font.

La seconde visite se passe à Montagny. Le rucher nous surprend et nous réjouit. Situé à côté de la ferme, l'accès en est des plus faciles. Les ruches ont aussi un certain âge. A l'intérieur quelques vieux rayons sont présents. Deux colonies souffrent du varroa. Le couvain est disséminé. Un traitement à l'acide oxalique s'impose. Les annotations de récolte sont mieux détaillées. A Montagny le laboratoire est propre et bien aménagé.

Les annotations concernant les colonies et la comptabilité sont claires.

Les connaissances théoriques et la pratique apicole sont valables.

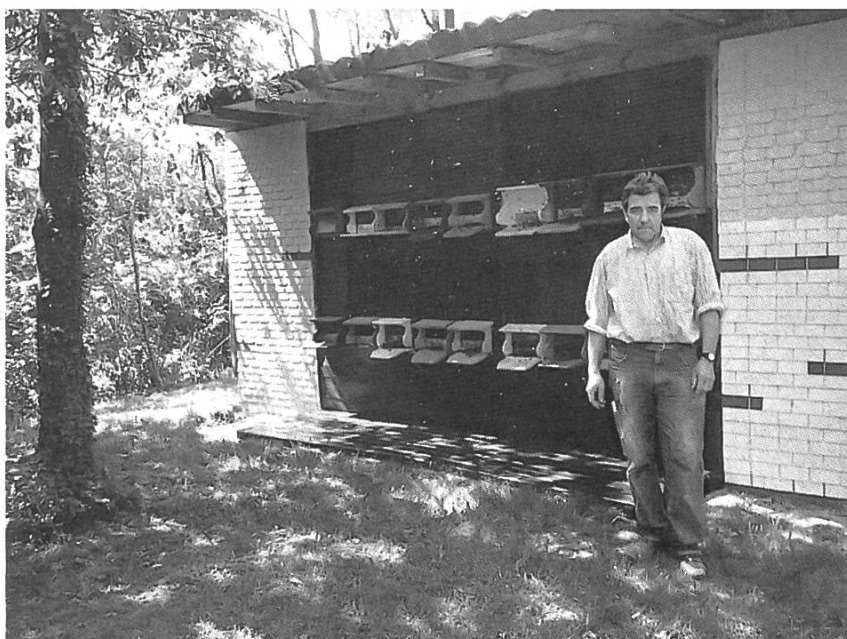
Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 8 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 = 88 points. Médaille d'argent.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Abriel Jean
1474 Châbles
Apiculteur depuis 1987
14 colonies Bürki
Altitude 650 m



Cet apiculteur, maçon, a installé son rucher dans une clairière à l'est du village de Châbles. Orienté au sud-est, il est un peu ombragé. L'aménagement et l'accès sont valables.

Les constructions sont différentes et pourraient être mieux présentées. Une amélioration dans le renouvellement des rayons est à apporter. Les populations sont faibles et un peu nerveuses. Le couvain est là aussi victime du mois d'avril. Le pollen et les provisions sont en suffisance.

La valeur des reines est à améliorer. Chaque année il achète quelques reines chez un éleveur de la région. Elles sont renouvelées et marquées.

Les annotations de récolte sont faibles. Le matériel d'extraction est complet et propre. Cet apiculteur ne possède pas de laboratoire, Il extrait dans un local mis à sa disposition par un voisin. Une autre solution est à trouver. Les annotations concernant les colonies et la comptabilité ne sont pas complètes. Les connaissances théoriques sont bonnes et la pratique apicole peut être améliorée.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 8 - 8 - 9 = 85 points. Médaille d'argent.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Giroud Gaston

1542 Rueyres-les-Prés
Apiculteur depuis 1963
30 colonies DB
Altitude 450 m



Il faut aller derrière le Chili pour trouver, sous le couvert de la forêt, un joli rucher bien orienté et à l'abri des vents dominants. Sept ruches sont installées dans un pavillon sur roues, les autres alignées en plein air. On y accède par un chemin carrossable en terre battue.

Les ruches sont bien présentées et sont propres. A l'ouverture on y découvre des cadres régulièrement changés, les corps sont à l'évidence nettoyés chaque année. Les populations visitées nous accueillent sans animosité. Les essaims et les nucléis sont à l'évidence bien soignés. Le couvain est compact avec une belle disposition du pollen et des provisions.

Ce retraité en herbe, moniteur-éleveur, met toute son énergie à promouvoir la sélection et l'élevage de reines de belles lignées. Lors de nos passages, 4 de ses ruches à mâles étaient à disposition en station de fécondation. Des reines provenant de son élevage apparaissent loin à la ronde. Grâce à ce beau travail, les apiculteurs de la Broye en bénéficient.

Si tout est réfléchi, jusque dans les moindres détails, supporté par de bonnes connaissances théoriques, l'usage de la craie comme moyen de notation lui suffit.

Tout le matériel apicole est d'excellente qualité, bien présenté, tout est en suffisance. Le miel comme les cires sont parfaitement conditionnés.

L'ordinateur devra lui permettre de tenir un inventaire digne de tout le reste.

Le jury admire son très beau travail et lui souhaite encore de belles années apicoles.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 = 146 points. Médaille d'or et médaille de vermeil.



8^e circonscription

Section Abeille fribourgeoise

Uldry Alfred
1782 Belfaux
Apiculteur depuis 1967
25 colonies Bürki
Altitude 610 m



Cet apiculteur, menuisier retraité et ancien membre du comité, a construit son rucher lui-même. Il est situé sur sa propriété, à l'arrière de son petit verger, en bordure de la ligne de chemin de fer Fribourg-Morat. Orienté au sud-est, ce rucher jouit d'une situation idéale. Il est protégé de la bise par une grosse haie naturelle. L'accès y est facile.

La première visite se fait par beau temps. A l'intérieur des ruches, les réserves de miel et de pollen sont suffisantes mais mal disposées, cela est dû certainement au mauvais mois d'avril. Les reines sont marquées et changées régulièrement. Le renouvellement des cadres pourrait être plus régulier. Le laboratoire et le local de magasinage sont en ordre. Le matériel d'extraction et l'outillage sont bons.

A la seconde visite, un élevage parfaitement réussi est en route et les colonies se sont améliorées.

La comptabilité est complète. La pratique apicole est bonne. Les connaissances théoriques sont suffisantes.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 = 143 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

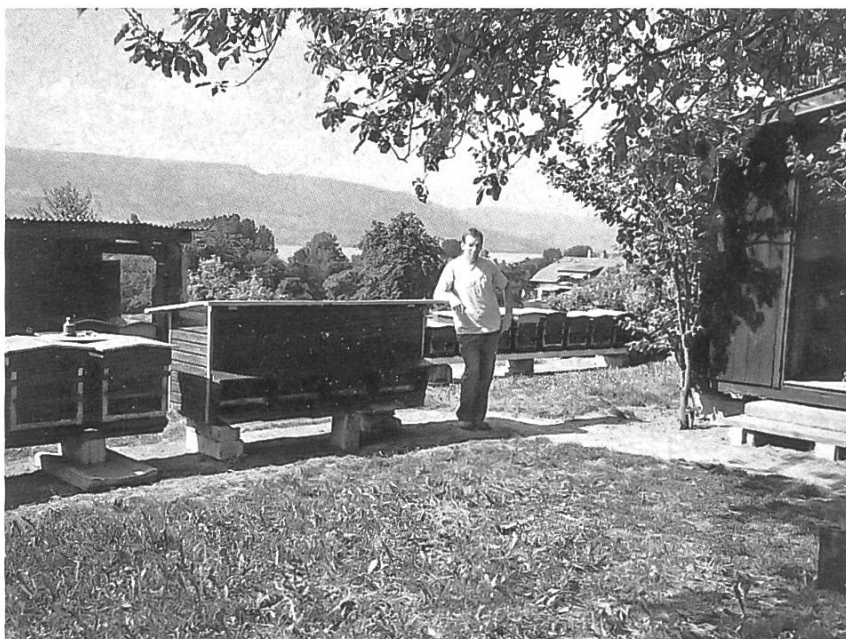
Brasey Jean-Claude

1468 Cheyres

Apiculteur depuis 1990

80 colonies DB

Altitude 460 m



Cheyres, pays où coulent le vin et le miel. C'est dans ce joli village au bord du lac de Neuchâtel que nous reçoit M. Brasey. 80 ruches sont réparties sur deux emplacements; un près du domicile, l'autre à Seiry.

Derrière sa maison, notre regard est d'emblée attiré par deux impressionnantes lignées de ruches propres et entretenues. Au milieu un pavillon également peuplé de DB, spacieux et largement éclairé. Le tout orienté au sud-est. Les rayons sont renouvelés régulièrement. Les populations, un peu faibles, ont un bon comportement. Le couvain est compact, par contre le mauvais printemps a laissé quelques traces dans la disposition du pollen et des provisions.

L'ascendance des reines est valable, elles sont renouvelées et marquées. Chaque année cet apiculteur, machiniste de métier, achète quelques reines de station chez le moniteur et procède ainsi à sa propre sélection. Un bel élevage est en route.

Les annotations de la récolte sont détaillées, celles des colonies un peu moins.

La seconde visite se fait à Seiry. L'accès pourrait poser problème par temps pluvieux. Sur un emplacement de rêve 30 ruches sont alignées au cordeau. Les colonies sont populeuses, le couvain est compact et la disposition pollen et provisions est rétablie.

Le laboratoire un peu petit pour une telle exploitation est correctement aménagé et propre. Tout le matériel est conforme et prêt à fonctionner. La comptabilité n'est pas complète. Les connaissances théoriques sont bonnes. Cet apiculteur travaille calmement et sûrement.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 8 - 10 - 10 = 142 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Rossier Michel
1566 St-Aubin
Apiculteur depuis 1971
42 colonies Bürki
3 colonies DB
Altitude 420 m



Notre inspecteur des ruchers, retraité, possède deux pavillons: le premier à St-Aubin, le second à Montagny.

A St-Aubin, l'orientation est bonne, l'accès est facile. La situation n'est pas idéale, car le rucher est entouré d'arbres qui donnent beaucoup d'ombre et un manque de luminosité à l'intérieur.

Les ruches sont propres, les rayons pourraient être changés plus souvent. Les populations sont bonnes et le comportement aussi. La compacité du couvain, la disposition pollen et provisions donnent satisfaction. Les reines sont renouvelées et marquées. L'apiculteur est fier de nous montrer un élevage réussi. Il s'approvisionne chez un moniteur-éleveur. Le résultat est encourageant.

La seconde visite se fait à Montagny. L'accès, la situation et l'orientation sont super. Les colonies sont populeuses et tranquilles. Bien rangé, le matériel de conditionnement, d'élevage ainsi que les locaux sont en ordre. Les connaissances théoriques et la pratique apicole sont bonnes.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 9 - 8 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 = 141 points. Médaille d'or.

8^e circonscription

Section La Broyarde

Bugnon Henri

1775 Mannens

Apiculteur depuis 1977

30 colonies Bürki



M. Bugnon, retraité, a construit son rucher dans le verger de sa propriété. La situation et l'orientation sont parfaites. L'accès y est facile.

L'état des ruches, ainsi que l'ensemble du pavillon, a bonne façon. Les colonies sont populeuses et dociles malgré l'heure matinale à laquelle les deux visites ont été faites.

La disposition du couvain est bonne et les provisions sont présentes.

L'ascendance des reines peut être améliorée. Le renouvellement et le marquage se font normalement.

Lors de notre premier passage un élevage de 18 cellules royales nous est présenté. Les larves ont été prélevées dans une de ses colonies. M. Bugnon pourrait améliorer la valeur de ses reines en allant prélever des larves chez le moniteur ou un éleveur qui fait de la sélection. Le jury trouve la ruche éleveuse pas assez populeuse.

Les annotations de la récolte sont détaillées, par contre celles des colonies le sont moins. Le laboratoire est fonctionnel malgré l'exigüité des lieux. Le matériel est complet et propre. La comptabilité est claire. Les connaissances théoriques sont excellentes. La pratique apicole est bonne.

M. Bugnon a été pendant vingt ans inspecteur des ruchers.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 8 - 7 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 140 points. Médaille d'or.



8^e circonscription

Section La Broyarde

Müller Ernest

1470 Estavayer-le-Lac

Apiculteur depuis 1965

24 colonies Bürki

Altitude 450 m



C'est à Estavayer-le-Lac, au sud de la ferme familiale, que cet apiculteur a construit son rucher. La situation, l'orientation, l'aménagement et l'accès sont aisés et pratiques.

A l'intérieur tout est propre et bien rangé. M. Müller perpétue une tradition familiale, puisqu'une partie des ruches appartenait au grand-père, l'autre moitié est plus récente. Dans les ruches le renouvellement des rayons est à améliorer. Les populations sont belles et calmes. Le mauvais printemps a laissé quelques traces dans la compacité du couvain, par contre il y a abondance de pollen et provisions.

Au deuxième passage M. Müller nous montre un bel élevage de reines. Un cadre complet de cellules royales. Les larves ont été prélevées chez le moniteur-éleveur sur la lignée B 20 x 4. Cette belle réussite contribuera à l'amélioration de la valeur de ses reines.

Les annotations de récolte sont bien présentées. Le matériel d'extraction est complet et propre. Les visites des colonies sont relevées dans les détails sur formules appropriées mais la comptabilité manque quelque peu de précision.

Les connaissances théoriques sont valables. Cet apiculteur est calme et travaille avec aisance.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 8 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 8 - 10 - 9 - 9 - 10 = 140 points. Médaille d'or.

8^e circonscription

Le 19^e participant a joué de malchance. Ce printemps, il a acheté plusieurs colonies afin d'agrandir son rucher. Elles se sont trouvées pas mal infestées de varroas. A la première visite, le jury lui a conseillé d'enlever les hausses et de les traiter à l'acide oxalique. Par la suite, les colonies ont eu beaucoup de peine à se développer. Pour la deuxième visite, les colonies étaient faibles et peu présentables. Avec regrets, ce participant a préféré se retirer du concours.

Le jury lui souhaite courage et persévérance afin qu'il puisse rétablir la situation avant l'hivernage.

À VENDRE

maisonnette double ruche suisse

+ 1 extracteur manuel.
Au prix de l'annonce.

A. Burri, 2744 Belprahon
Tél. (032) 493 36 88 (prof.)

À VENDRE

ruches DB

4 habitées, 1 vide
et 1 extracteur manuel.

Liliane Etter, 1612 Ecoteaux
Tél. (021) 907 83 62

FRANCO DOMICILE – TOUT COMPRIS

Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, couvercles à fermeture baïonnette imprimés

Livrés à domicile

1 kg avec couvercle	1.15	-.90	-.75	-.70
1/2 kg avec couvercle	-.78	-.72	-.65	-.60
1/4 kg avec couvercle	-.69	-.65	-.57	-.50
50 g avec couvercle	-.57	-.50	-.48	-.41
Couvercle seulement	-.35	-.30	-.30	-.25

Bocaux à miel, prix pour palettes

	-.65	-.63	-.59	Sur demande
	-.48	-.46	-.42	
	-.45	-.44	-.41	
	-.35	-.34	-.33	
carton complet	-.20	-.19	-.16	

Dès pièces **50** **250** **500** **1000** **Dès palettes** **1** **2-5** **6-10** **+11**

Retirés à Stabio

1 kg avec couvercle	-.65	-.61	-.59	-.57
1/2 kg avec couvercle	-.51	-.47	-.45	-.43
1/4 kg avec couvercle	-.45	-.44	-.42	-.40
50 g avec couvercle	-.40	-.39	-.35	-.32
Couvercle seulement	-.30	-.27	-.25	-.22

	-.55	-.53	-.51	Sur demande
	-.42	-.40	-.38	
	-.39	-.38	-.37	
	-.30	-.29	-.28	
carton complet	-.18	-.17	-.14	

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur

Facture 20 jours net. – Echantillons gratuits.
Livraison: + 3 jours (cargo domicile-CFF).
Franco domicile = coût de transport + TVA compris.
D'autres pots en verre (forme, capacité) selon votre exigence.

Pour retirer la marchandise s'annoncer par ☎ S.V.P.
1 palette (1 kg) = 98 emballages de 12 pièces = 1176 pièces
1 palette (1/2 kg) = 92 emballages de 25 pièces = 2300 pièces
1 palette (1/4 kg) = 99 emballages de 24 pièces = 2376 pièces
1 palette (50 g) = 45 emballages de 54 pièces = 2430 pièces

Crivelli Aldo – via Giulia 46 – 6855 Stabio – ☎ 091/647 30 84 – Fax 647 20 84

